

427311-2026 - Competition

France – Radioactive-, toxic-, medical- and hazardous waste services – Enlèvement, transport et traitement des déchets non dangereux de l'EFS Centre-Pays de la Loire

OJ S 118/2026 22/06/2026

Contract or concession notice – standard regime

Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

Email: Cpdl.MarchesPublics@efs.sante.fr

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: Health

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Enlèvement, transport et traitement des déchets non dangereux de l'EFS Centre-Pays de la Loire

Description: Enlèvement, transport et traitement des déchets non dangereux de l'EFS Centre-Pays de la Loire

Procedure identifier: 5a78c305-6c8c-4722-8ab9-b06a62e9ef34

Internal identifier: EFS-CPDL426

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

Main features of the procedure: Le présent marché public est passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert définie par les articles L.2124-2, R.2124-1, R.2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique. Les critères, les sous-critères et la pondération sont décrits au règlement de consultation et dans le présent avis dans la rubrique « information complémentaire » de chaque lot. Les modalités de visite obligatoire pendant la consultation sont décrites au règlement de consultation.

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 90520000 Radioactive-, toxic-, medical- and hazardous waste services

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Indre-et-Loire (FRB04)

Country: France

Additional information: Le marché s'exécute dans les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. La liste des adresses des lieux d'exécution et les modalités se trouvent dans les documents du marché.

2.1.4. General information

Additional information: Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec un montant maximum exprimé en valeur. Les montants sont indiqués dans les documents de la consultation dans la rubrique « information complémentaire » de chacun des lots. Le marché

public prend effet à compter de sa date de notification. En application de l'article L2125.1 du code de la commande publique, la durée se justifie par la prise en compte du délai de mise en place de l'accord-cadre avant l'exécution. La durée de l'accord-cadre est décomposée de la manière suivante : Délai de mise en place de l'accord-cadre de 1 mois minimum à compter de la date de notification du marché. Les prestations s'exécutent à compter du 01/01/2027 ou à l'issue du délai de mise en place de l'accord-cadre si elle est postérieure à cette date et pour une durée de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire (reconduction tacite) le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard 2 mois avant l'échéance. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction notifiée par l'EFS.

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

Sans objet

Applicable cross-border law: Sans objet

2.1.5. Terms of procurement

Terms of submission:

Maximum number of lots for which one tenderer can submit tenders: 6

Terms of contract:

Maximum number of lots for which contracts can be awarded to one tenderer: 6

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Enlèvement, transport et traitement des déchets non dangereux de l'EFS Centre-Pays de la Loire

Description: Lot 1 : Enlèvement, transport et traitement des déchets non dangereux des sites de l'EFS-CPDL Nantes Hôtel Dieu (44), Saint Herblain – ABG (44) et La Roche sur Yon (85)

Internal identifier: 1

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 90520000 Radioactive-, toxic-, medical- and hazardous waste services

Options:

Description of the options: Le marché public prend effet à compter de sa date de notification. En application de l'article L2125.1 du code de la commande publique, la durée se justifie par la prise en compte du délai de mise en place de l'accord-cadre avant l'exécution. La durée de l'accord-cadre est décomposée de la manière suivante : Délai de mise en place de l'accord-cadre de 1 mois minimum à compter de la date de notification du marché. Les prestations s'exécutent à compter du 01/01/2027 ou à l'issue du délai de mise en place de l'accord-cadre si elle est postérieure à cette date et pour une durée de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire (reconduction tacite) le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard 2 mois avant l'échéance. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction notifiée par l'EFS.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

Country: France

Additional information: Le marché s'exécute dans les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. La liste des adresses des lieux d'exécution et les modalités se trouvent dans les documents du marché. Lieux Lot 1 : Nantes Hôtel Dieu : 34 Bd Jean Monnet - BP 9115 - 44011 NANTES Cedex 1 - Saint-Herblain - Atlantic Bio GMP (ABG) : 2, rue Aronnax - 44801 SAINT-HERBLAIN - La Roche sur Yon : CHD Les Oudairies - Route de Cholet 85925 LA ROCHE SUR YON cedex 9

5.1.3. Estimated duration

Duration: 49 Months

5.1.5. Value

Maximum value of the framework agreement: 120 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: Lot 1 : Enlèvement, transport et traitement des déchets non dangereux des sites de l'EFS-CPDL Nantes Hôtel Dieu (44), Saint Herblain – ABG (44) et La Roche sur Yon (85). Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec montant maximum de 120 000€ HT pour 48 mois. Le marché public prend effet à compter de sa date de notification.

En application de l'article L2125.1 du code de la commande publique, la durée se justifie par la prise en compte du délai de mise en place de l'accord-cadre avant l'exécution. La durée de l'accord-cadre est décomposée de la manière suivante : Délai de mise en place de l'accord-cadre de 1 mois minimum à compter de la date de notification du marché. Les prestations s'exécutent à compter du 01/01/2027 ou à l'issue du délai de mise en place de l'accord-cadre si elle est postérieure à cette date et pour une durée de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire (reconduction tacite) le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard 2 mois avant l'échéance. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction notifiée par l'EFS. Les quantités estimées sont communiqués dans les documents de la consultation. Ces quantités sont données à titre indicatives et n'engagent pas l'EFS. Critère Prix : 40%. Le critère est décrit au règlement de consultation. Critère Valeur Technique : 40%. Les sous-critères et leur pondération sont décrits au règlement de consultation. Critère RSE : 20%. Les sous-critères et leur pondération sont décrits au règlement de consultation.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Name: Critère Prix

Description: Critère Prix : 40%. Le critère est décrit au règlement de consultation

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 40

Criterion:

Type: Quality

Name: Critère Valeur Technique

Description: Critère Valeur Technique : 40%. Les sous-critères et leur pondération sont décrits au règlement de consultation

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 40

Criterion:

Type: Quality

Name: Critère RSE

Description: Critère RSE : 20%. Les sous-critères et leur pondération sont décrits au règlement de consultation.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 20

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 11/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 6 Months

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

Financial arrangement: Le marché est financé sur fonds propres de l'EFS. Sauf refus express du Titulaire mentionné dans son acte d'engagement, une avance lui est versée dans les conditions définies aux articles R.2191-3 à R.2191-10 et aux articles R.2191-15 à R.2191-18 du code de la commande publique. Par dérogation à l'article 11.1 du CCAG FCS, le taux de l'avance est de 10%. Le remboursement de l'avance s'opère par précompte sur les sommes dues ultérieurement au Titulaire en exécution du marché public conformément aux articles R. 2191-11, R.2191-12, R.2191-14 et R.2191- 19 du code de la commande publique. Les clauses financières sont disponibles au CCAP du marché.

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Justification for the duration of the framework agreement: En application de l'article L2125.1 du code de la commande publique, la durée se justifie par la prise en compte du délai de mise en place de l'accord-cadre avant l'exécution.

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Tribunal administratif d'Orléans

Review organisation: Tribunal administratif d'Orléans

Information about review deadlines: Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - dans un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative - ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de la notification du courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421- 7 du Code de justice administrative.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

Organisation providing offline access to the procurement documents: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal administratif d'Orléans

Organisation receiving requests to participate: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

Organisation processing tenders: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

5.1. Lot: LOT-0002

Title: Enlèvement, transport et traitement des déchets non dangereux de l'EFS Centre-Pays de la Loire

Description: Lot 2 : Enlèvement, transport et traitement des déchets non dangereux du site de l'EFS-CPDL Angers (49)

Internal identifier: 2

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 90520000 Radioactive-, toxic-, medical- and hazardous waste services

Options:

Description of the options: Le marché public prend effet à compter de sa date de notification. En application de l'article L2125.1 du code de la commande publique, la durée se justifie par la prise en compte du délai de mise en place de l'accord-cadre avant l'exécution. La durée de l'accord-cadre est décomposée de la manière suivante : Délai de mise en place de l'accord-cadre de 1 mois minimum à compter de la date de notification du marché. Les prestations s'exécutent à compter du 01/01/2027 ou à l'issue du délai de mise en place de l'accord-cadre si elle est postérieure à cette date et pour une durée de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois.

Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire (reconduction tacite) le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard 2 mois avant l'échéance. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction notifiée par l'EFS.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Maine-et-Loire (FRG02)

Country: France

Additional information: Le marché s'exécute dans les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. La liste des adresses des lieux d'exécution et les modalités se trouvent dans les documents du marché. Lieux Lot 2 : Angers : 16 Boulevard Mirault - BP 30310 - 49103 ANGERS Cedex 2

5.1.3. Estimated duration

Duration: 49 Months

5.1.5. Value

Maximum value of the framework agreement: 226 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: Lot 2 : Enlèvement, transport et traitement des déchets non dangereux du site de l'EFS-CPDL Angers (49). Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec montant maximum de 226 000€ HT pour 48 mois. Le marché public prend effet à compter de sa date de notification. En application de l'article L2125.1 du code de la commande publique, la durée se justifie par la prise en compte du délai de mise en place de l'accord-cadre avant l'exécution. La durée de l'accord-cadre est décomposée de la manière suivante : Délai de mise en place de l'accord-cadre de 1 mois minimum à compter de la date de notification du marché. Les prestations s'exécutent à compter du 01/01/2027 ou à l'issue du délai de mise en place de l'accord-cadre si elle est postérieure à cette date et pour une durée de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire (reconduction tacite) le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard 2 mois avant l'échéance. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction notifiée par l'EFS. Les quantités estimées sont communiqués dans les documents de la consultation. Ces quantités sont données à titre indicatives et n'engagent pas l'EFS. Critère Prix : 40%. Le critère est décrit au règlement de consultation. Critère Valeur Technique : 40%. Les sous-critères et leur pondération sont décrits au règlement de consultation. Critère RSE : 20%. Les sous-critères et leur pondération sont décrits au règlement de consultation.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Name: Critère Prix

Description: Critère Prix : 40%. Le critère est décrit au règlement de consultation

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 40

Criterion:

Type: Quality

Name: Critère Valeur Technique

Description: Critère Valeur Technique : 40%. Les sous-critères et leur pondération sont décrits au règlement de consultation

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 40

Criterion:

Type: Quality

Name: Critère RSE

Description: Critère RSE : 20%. Les sous-critères et leur pondération sont décrits au règlement de consultation.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 20

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 11/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 6 Months

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

Financial arrangement: Le marché est financé sur fonds propres de l'EFS. Sauf refus express du Titulaire mentionné dans son acte d'engagement, une avance lui est versée dans les conditions définies aux articles R.2191-3 à R.2191-10 et aux articles R.2191-15 à R.2191-18 du code de la commande publique. Par dérogation à l'article 11.1 du CCAG FCS, le taux de l'avance est de 10%. Le remboursement de l'avance s'opère par précompte sur les sommes dues ultérieurement au Titulaire en exécution du marché public conformément aux articles R. 2191-11, R.2191-12, R.2191-14 et R.2191- 19 du code de la commande publique. Les clauses financières sont disponibles au CCAP du marché.

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Justification for the duration of the framework agreement: En application de l'article L2125.1 du code de la commande publique, la durée se justifie par la prise en compte du délai de mise en place de l'accord-cadre avant l'exécution.

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Tribunal administratif d'Orléans

Review organisation: Tribunal administratif d'Orléans

Information about review deadlines: Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - dans un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative - ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de la notification du courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421- 7 du Code de justice administrative.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

Organisation providing offline access to the procurement documents: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal administratif d'Orléans

Organisation receiving requests to participate: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

Organisation processing tenders: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

5.1. Lot: LOT-0003

Title: Enlèvement, transport et traitement des déchets non dangereux de l'EFS Centre-Pays de la Loire

Description: Lot 3 : Enlèvement, transport et traitement des déchets non dangereux du site de l'EFS-CPDL Le Mans (72)

Internal identifier: 3

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 90520000 Radioactive-, toxic-, medical- and hazardous waste services

Options:

Description of the options: Le marché public prend effet à compter de sa date de notification. En application de l'article L2125.1 du code de la commande publique, la durée se justifie par la prise en compte du délai de mise en place de l'accord-cadre avant l'exécution. La durée de l'accord-cadre est décomposée de la manière suivante : Délai de mise en place de l'accord-cadre de 1 mois minimum à compter de la date de notification du marché. Les prestations s'exécutent à compter du 01/01/2027 ou à l'issue du délai de mise en place de l'accord-cadre si elle est postérieure à cette date et pour une durée de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire (reconduction tacite) le marché

public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard 2 mois avant l'échéance. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction notifiée par l'EFS.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Sarthe (FRG04)

Country: France

Additional information: Le marché s'exécute dans les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. La liste des adresses des lieux d'exécution et les modalités se trouvent dans les documents du marché. Lieux Lot 3 : Le Mans : 194, avenue Rubillard 72000 LE MANS

5.1.3. Estimated duration

Duration: 49 Months

5.1.5. Value

Maximum value of the framework agreement: 51 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: Lot 3 : Enlèvement, transport et traitement des déchets non dangereux du site de l'EFS-CPDL Le Mans (72). Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec montant maximum de 51 000€ HT pour 48 mois. La durée de l'accord-cadre est décomposée de la manière suivante : Délai de mise en place de l'accord-cadre de 1 mois minimum à compter de la date de notification du marché. Les prestations s'exécutent à compter du 01/01/2027 ou à l'issue du délai de mise en place de l'accord-cadre si elle est postérieure à cette date et pour une durée de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire (reconduction tacite) le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard 2 mois avant l'échéance. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction notifiée par l'EFS. Les quantités estimées sont communiqués dans les documents de la consultation. Ces quantités sont données à titre indicatives et n'engagent pas l'EFS. Critère Prix : 40%. Le critère est décrit au règlement de consultation. Critère Valeur Technique : 40%. Les sous-critères et leur pondération sont décrits au règlement de consultation. Critère RSE : 20%. Les sous-critères et leur pondération sont décrits au règlement de consultation.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Name: Critère Prix

Description: Critère Prix : 40%. Le critère est décrit au règlement de consultation

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 40

Criterion:

Type: Quality

Name: Critère Valeur Technique

Description: Critère Valeur Technique : 40%. Les sous-critères et leur pondération sont décrits au règlement de consultation

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 40

Criterion:

Type: Quality

Name: Critère RSE

Description: Critère RSE : 20%. Les sous-critères et leur pondération sont décrits au règlement de consultation.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 20

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 11/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 6 Months

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

Financial arrangement: Le marché est financé sur fonds propres de l'EFS. Sauf refus express du Titulaire mentionné dans son acte d'engagement, une avance lui est versée dans les conditions définies aux articles R.2191-3 à R.2191-10 et aux articles R.2191-15 à R.2191-18 du code de la commande publique. Par dérogation à l'article 11.1 du CCAG FCS, le taux de l'avance est de 10%. Le remboursement de l'avance s'opère par précompte sur les sommes dues ultérieurement au Titulaire en exécution du marché public conformément aux articles R. 2191-11, R.2191-12, R.2191-14 et R.2191- 19 du code de la commande publique. Les clauses financières sont disponibles au CCAP du marché.

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Justification for the duration of the framework agreement: En application de l'article L2125.1 du code de la commande publique, la durée se justifie par la prise en compte du délai de mise en place de l'accord-cadre avant l'exécution.

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Tribunal administratif d'Orléans

Review organisation: Tribunal administratif d'Orléans

Information about review deadlines: Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - dans un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative - ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de la notification du courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421- 7 du Code de justice administrative.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

Organisation providing offline access to the procurement documents: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal administratif d'Orléans

Organisation receiving requests to participate: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

Organisation processing tenders: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

5.1. Lot: LOT-0004

Title: Enlèvement, transport et traitement des déchets non dangereux de l'EFS Centre-Pays de la Loire

Description: Lot 4 : Enlèvement, transport et traitement des déchets non dangereux des sites de l'EFS-CPDL Tours Bretonneau (37), Tours 2 Lions (37)

Internal identifier: 4

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 90520000 Radioactive-, toxic-, medical- and hazardous waste services

Options:

Description of the options: Le marché public prend effet à compter de sa date de notification. En application de l'article L2125.1 du code de la commande publique, la durée se justifie par la prise en compte du délai de mise en place de l'accord-cadre avant l'exécution. La durée de l'accord-cadre est décomposée de la manière suivante : Délai de mise en place de l'accord-cadre de 1 mois minimum à compter de la date de notification du marché. Les prestations s'exécutent à compter du 01/01/2027 ou à l'issue du délai de mise en place de l'accord-cadre si elle est postérieure à cette date et pour une durée de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire (reconduction tacite) le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard 2 mois avant l'échéance. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction notifiée par l'EFS.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Indre-et-Loire (FRB04)

Country: France

Additional information: Le marché s'exécute dans les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. La liste des adresses des lieux d'exécution et les modalités se trouvent dans les documents du marché. Lieux Lot 4 : Tours Bretonneau : 2, boulevard Tonnellé BP 40661 37206 TOURS cedex 3 - Tours 2 Lions : 50, avenue Marcel Dassault BP 40661 37206 TOURS cedex 3

5.1.3. Estimated duration

Duration: 49 Months

5.1.5. Value

Maximum value of the framework agreement: 92 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: Lot 4 : Enlèvement, transport et traitement des déchets non dangereux des sites de l'EFS-CPDL Tours Bretonneau (37), Tours 2 Lions (37). Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec montant maximum de 92 000€ HT pour 48 mois. La durée de l'accord-cadre est décomposée de la manière suivante : Délai de mise en place de l'accord-cadre de 1 mois minimum à compter de la date de notification du marché. Les prestations s'exécutent à compter du 01/01/2027 ou à l'issue du délai de mise en place de l'accord-cadre si elle est postérieure à cette date et pour une durée de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire (reconduction tacite) le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard 2 mois avant l'échéance. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction notifiée par l'EFS. Les quantités estimées sont communiqués dans les documents de la consultation. Ces quantités sont données à titre indicatives et n'engagent pas l'EFS. Critère Prix : 40%. Le critère est décrit au règlement de consultation. Critère Valeur Technique : 40%. Les sous-critères et leur pondération sont décrits au règlement de consultation. Critère RSE : 20%. Les sous-critères et leur pondération sont décrits au règlement de consultation

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Name: Critère Prix

Description: Critère Prix : 40%. Le critère est décrit au règlement de consultation

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 40

Criterion:

Type: Quality

Name: Critère Valeur Technique

Description: Critère Valeur Technique : 40%. Les sous-critères et leur pondération sont décrits au règlement de consultation

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 40

Criterion:

Type: Quality

Name: Critère RSE

Description: Critère RSE : 20%. Les sous-critères et leur pondération sont décrits au règlement de consultation

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 20

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 11/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 6 Months

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

Financial arrangement: Le marché est financé sur fonds propres de l'EFS. Sauf refus express du Titulaire mentionné dans son acte d'engagement, une avance lui est versée dans les conditions définies aux articles R.2191-3 à R.2191-10 et aux articles R.2191-15 à R.2191-18 du code de la commande publique. Par dérogation à l'article 11.1 du CCAG FCS, le taux de l'avance est de 10%. Le remboursement de l'avance s'opère par précompte sur les sommes dues ultérieurement au Titulaire en exécution du marché public conformément aux articles R. 2191-11, R.2191-12, R.2191-14 et R.2191- 19 du code de la commande publique. Les clauses financières sont disponibles au CCAP du marché.

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Justification for the duration of the framework agreement: En application de l'article L2125.1 du code de la commande publique, la durée se justifie par la prise en compte du délai de mise en place de l'accord-cadre avant l'exécution.

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Tribunal administratif d'Orléans

Review organisation: Tribunal administratif d'Orléans

Information about review deadlines: Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - dans un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le

fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative - ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de la notification du courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421- 7 du Code de justice administrative.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

Organisation providing offline access to the procurement documents: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal administratif d'Orléans

Organisation receiving requests to participate: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

Organisation processing tenders: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

5.1. Lot: LOT-0005

Title: Enlèvement, transport et traitement des déchets non dangereux de l'EFS Centre-Pays de la Loire

Description: Lot 5 : Enlèvement, transport et traitement des déchets non dangereux des sites de l'EFS-CPDL Orléans saint Jean de la ruelle (45), Chartres propylées (28)

Internal identifier: 5

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 90520000 Radioactive-, toxic-, medical- and hazardous waste services

Options:

Description of the options: Le marché public prend effet à compter de sa date de notification. En application de l'article L2125.1 du code de la commande publique, la durée se justifie par la prise en compte du délai de mise en place de l'accord-cadre avant l'exécution. La durée de l'accord-cadre est décomposée de la manière suivante : Délai de mise en place de l'accord-cadre de 1 mois minimum à compter de la date de notification du marché. Les prestations s'exécutent à compter du 01/01/2027 ou à l'issue du délai de mise en place de l'accord-cadre si elle est postérieure à cette date et pour une durée de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire (reconduction tacite) le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard 2 mois avant l'échéance. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction notifiée par l'EFS.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Eure-et-Loir (FRB02)

Country: France

Additional information: Le marché s'exécute dans les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. La liste des adresses des lieux d'exécution et les modalités se trouvent dans les documents du marché. Lieux Lot 5 : Orléans Saint Jean de la Ruelle : 190 Rue Léon Foucault ZAC La Vallée 45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE - Chartres Propylées : Parc des propylées II 5 allée Prométhée 28000 CHARTRES

5.1.3. Estimated duration

Duration: 49 Months

5.1.5. Value

Maximum value of the framework agreement: 17 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: Lot 5 : Enlèvement, transport et traitement des déchets non dangereux des sites de l'EFS-CPDL Orléans saint Jean de la ruelle (45), Chartres propylées (28). Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec montant maximum de 17 000€ HT pour 48 mois. La durée de l'accord-cadre est décomposée de la manière suivante : Délai de mise en place de l'accord-cadre de 1 mois minimum à compter de la date de notification du marché.

Les prestations s'exécutent à compter du 01/01/2027 ou à l'issue du délai de mise en place de l'accord-cadre si elle est postérieure à cette date et pour une durée de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire (reconduction tacite) le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard 2 mois avant l'échéance. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction notifiée par l'EFS.

Les quantités estimées sont communiqués dans les documents de la consultation. Ces quantités sont données à titre indicatives et n'engagent pas l'EFS. Critère Prix : 40%. Le critère est décrit au règlement de consultation. Critère Valeur Technique : 40%. Les sous-critères et leur pondération sont décrits au règlement de consultation. Critère RSE : 20%. Les sous-critères et leur pondération sont décrits au règlement de consultation.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Name: Critère Prix

Description: Critère Prix : 40%. Le critère est décrit au règlement de consultation

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 40

Criterion:

Type: Quality

Name: Critère Valeur Technique

Description: Critère Valeur Technique : 40%. Les sous-critères et leur pondération sont décrits au règlement de consultation

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 40

Criterion:

Type: Quality

Name: Critère RSE

Description: Critère RSE : 20%. Les sous-critères et leur pondération sont décrits au règlement de consultation.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 20

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 11/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 6 Months

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

Financial arrangement: Le marché est financé sur fonds propres de l'EFS. Sauf refus express du Titulaire mentionné dans son acte d'engagement, une avance lui est versée dans les conditions définies aux articles R.2191-3 à R.2191-10 et aux articles R.2191-15 à R.2191-18 du code de la commande publique. Par dérogation à l'article 11.1 du CCAG FCS, le taux de l'avance est de 10%. Le remboursement de l'avance s'opère par précompte sur les sommes dues ultérieurement au Titulaire en exécution du marché public conformément aux articles R. 2191-11, R.2191-12, R.2191-14 et R.2191- 19 du code de la commande publique. Les clauses financières sont disponibles au CCAP du marché.

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Justification for the duration of the framework agreement: En application de l'article L2125.1 du code de la commande publique, la durée se justifie par la prise en compte du délai de mise en place de l'accord-cadre avant l'exécution.

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Tribunal administratif d'Orléans

Review organisation: Tribunal administratif d'Orléans

Information about review deadlines: Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - dans un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative - ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du

code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de la notification du courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421- 7 du Code de justice administrative.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

Organisation providing offline access to the procurement documents: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal administratif d'Orléans

Organisation receiving requests to participate: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

Organisation processing tenders: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

5.1. Lot: LOT-0006

Title: Enlèvement, transport et traitement des déchets non dangereux de l'EFS Centre-Pays de la Loire

Description: Lot 6 : Enlèvement, transport et traitement des déchets non dangereux des sites de l'EFS-CPDL Châteauroux (36)

Internal identifier: 6

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 90520000 Radioactive-, toxic-, medical- and hazardous waste services

Options:

Description of the options: Le marché public prend effet à compter de sa date de notification. En application de l'article L2125.1 du code de la commande publique, la durée se justifie par la prise en compte du délai de mise en place de l'accord-cadre avant l'exécution. La durée de l'accord-cadre est décomposée de la manière suivante : Délai de mise en place de l'accord-cadre de 1 mois minimum à compter de la date de notification du marché. Les prestations s'exécutent à compter du 01/01/2027 ou à l'issue du délai de mise en place de l'accord-cadre si elle est postérieure à cette date et pour une durée de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire (reconduction tacite) le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard 2 mois avant l'échéance. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction notifiée par l'EFS.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Indre (FRB03)

Country: France

Additional information: Le marché s'exécute dans les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. La liste des adresses des lieux d'exécution et les modalités se trouvent dans les documents du marché. Lieux Lot 6 : Châteauroux : 217, Avenue de Verdun - BP 283 36006 CHÂTEAURoux

5.1.3. Estimated duration

Duration: 49 Months

5.1.5. Value

Maximum value of the framework agreement: 29 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: Lot 6 : Enlèvement, transport et traitement des déchets non dangereux des sites de l'EFS-CPDL Châteauroux (36). Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec montant maximum de 29 000€ HT pour 48 mois. La durée de l'accord-cadre est décomposée de la manière suivante : Délai de mise en place de l'accord-cadre de 1 mois minimum à compter de la date de notification du marché. Les prestations s'exécutent à compter du 01/01/2027 ou à l'issue du délai de mise en place de l'accord-cadre si elle est postérieure à cette date et pour une durée de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire (reconduction tacite) le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard 2 mois avant l'échéance. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction notifiée par l'EFS. Les quantités estimées sont communiqués dans les documents de la consultation. Ces quantités sont données à titre indicatives et n'engagent pas l'EFS. Critère Prix : 40%. Le critère est décrit au règlement de consultation. Critère Valeur Technique : 40%. Les sous-critères et leur pondération sont décrits au règlement de consultation. Critère RSE : 20%. Les sous-critères et leur pondération sont décrits au règlement de consultation.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Name: Critère Prix

Description: Critère Prix : 40%. Le critère est décrit au règlement de consultation

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 40

Criterion:

Type: Quality

Name: Critère Valeur Technique

Description: Critère Valeur Technique : 40%. Les sous-critères et leur pondération sont décrits au règlement de consultation

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 40

Criterion:

Type: Quality

Name: Critère RSE

Description: Critère RSE : 20%. Les sous-critères et leur pondération sont décrits au règlement de consultation

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 20

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 11/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 6 Months

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

Financial arrangement: Le marché est financé sur fonds propres de l'EFS. Sauf refus express du Titulaire mentionné dans son acte d'engagement, une avance lui est versée dans les conditions définies aux articles R.2191-3 à R.2191-10 et aux articles R.2191-15 à R.2191-18 du code de la commande publique. Par dérogation à l'article 11.1 du CCAG FCS, le taux de l'avance est de 10%. Le remboursement de l'avance s'opère par précompte sur les sommes dues ultérieurement au Titulaire en exécution du marché public conformément aux articles R. 2191-11, R.2191-12, R.2191-14 et R.2191- 19 du code de la commande publique. Les clauses financières sont disponibles au CCAP du marché.

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Justification for the duration of the framework agreement: En application de l'article L2125.1 du code de la commande publique, la durée se justifie par la prise en compte du délai de mise en place de l'accord-cadre avant l'exécution.

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Tribunal administratif d'Orléans

Review organisation: Tribunal administratif d'Orléans

Information about review deadlines: Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - dans un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative - ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis

d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de la notification du courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421- 7 du Code de justice administrative.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

Organisation providing offline access to the procurement documents: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal administratif d'Orléans

Organisation receiving requests to participate: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

Organisation processing tenders: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Etablissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire (EFS-CPDL)

Registration number: 42882285202256

Postal address: 50, avenue Marcel Dassault - BP 40661

Town: Tours cedex 3

Postcode: 37206

Country subdivision (NUTS): Indre-et-Loire (FRB04)

Country: France

Contact point: MP CPDL MP CPDL

Email: Cpd.MarchesPublics@efs.sante.fr

Telephone: +33 2 47 36 21 00

Internet address: <https://dondesang.efs.sante.fr>

Information exchange endpoint (URL): <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Buyer profile: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure

Organisation providing offline access to the procurement documents

Organisation receiving requests to participate

Organisation processing tenders

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal administratif d'Orléans

Registration number: 174 500 058 00022

Postal address: 28 rue de la Bretonnerie

Town: Orléans

Postcode: 45000

Country subdivision (NUTS): Loiret (FRB06)

Country: France

Email: greffe.ta-orleans@juradm.fr

Telephone: +33 2 38 77 59 00

Internet address: <https://orleans.tribunal-administratif.fr/>

Roles of this organisation:

Review organisation

Organisation providing more information on the review procedures

Mediation organisation

Notice information

Notice identifier/version: 700d4f68-9245-4339-b84a-51e4dff59801 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 19/06/2026 14:16:21 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 427311-2026

OJ S issue number: 118/2026

Publication date: 22/06/2026